65e Année — N° 28
Le Numéro 10 CENTIMES
BUREAUX ET RÉDACTION : ROUBAIX, Grande-Rue, 71 TOURCOING, rue Carnot, 55
ABONNEMENTS 3 mois 6 mois 1 an
Belgique, Hollande, Suède... 8.» 15.50 30.»
France..... 9.» 16.50 32.»
Pays postaux... 12.» 23.» 46.»

OUBLIER, C'EST TRAHIR — SE SOUVENIR, C'EST SERVIR

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

65e Année — N° 28
MERCREDI 28 Janvier 1920
Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus 71, Grande-Rue, ROUBAIX et 53, rue Carnot, TOURCOING

Le départ de M. Poincaré pour la Belgique. == L'Heure du Châtiment

LE CENTENAIRE DE GUSTAVE NADAUD

La chanson française va célébrer le centenaire de Gustave Nadaud. A évoquer cette figure si populaire ne semble-t-il pas qu'on fasse un retour à un âge lointain, lointain ? Nadaud, c'est l'incarnation d'une époque qui nous touche pourtant de près, que nos pères ont connue ; mais l'on serait presque tenté aujourd'hui de dire le mot cruel d'un éditeur dont il avait fait le succès pendant quarante ans, auquel il proposait quelques nouvelles chansons : « On vous trouve... vieux. »

Certes, la chanson a pris un autre tour et, comparée aux refrains de haut goût de Montmartre, celle de Nadaud a le parfum des choses surannées ; mais c'est à ce titre même qu'il est intéressant de le faire revivre, puisque aussi bien Beaumarchais fait dire à Bridoison qu'en France tout finit par des chansons. Chez le poète, elle fuse tout naturellement à ses lèvres, il a le vers facile, d'un caractère bien gaulois, et si les puristes lui reprochent de souvent négliger l'harmonie, bast, il prend la critique en chantant. Il est tour à tour gai, tendre, sentimental, mélancolique, spirituel toujours. Sous sa naïveté, le chansonnier a la verve malicieuse, ironique, il est piquant avec bonhomie, philosophe sans en avoir l'air, moraliste un peu à la façon de La Fontaine.

Nadaud, descendant d'une vieille famille de robe du Limousin, naquit le 20 février 1820, à Roubaix, où son père avait fondé une importante maison de tissus, qu'il était destiné à continuer. Il fit de bonnes études classiques au collège Rollin, où l'on retrouve son nom dans le palmarès, et sitôt son diplôme de bachelier en poche, le jeune homme fut rappelé à Roubaix, pour tenir la comptabilité paternelle. Peu après il fut renvoyé à Paris, dans la succursale de la place des Victoires. Mais il avait des rimes plein la tête et bientôt, comme a dit Monselet, Nadaud fut « un négociant qui a mal tourné ».

En 1848, il était lancé. C'était la popularité, la gloire. Artistes, littérateurs se le disputaient, les salons parisiens lui ouvraient leurs portes. Il était reçu chez Jules Barbier, chez Emile Augier, chez Alfred Arago. Nadaud fréquenta chez Rachel aussi. Le rimeur s'accompagnait délicieusement, suppléant à sa voix un peu faible par sa fine interprétation, bout en train des soirées de la Princesse Clotilde, de la princesse Mathilde. C'est chez cette dernière que se place cette anecdote, dont certains ont contesté l'authenticité.

C'était à une réception où se trouvait l'Empereur. Nadaud fut invité à chanter, sans en rien omettre, « Les Deux Gendarmes », qui avaient fait sa popularité. Il chercha des échappoires, prétexta que la chanson était interdite. Enfin, confus, il dut s'exécuter, sauvant la situation par un vigoureux trémolo aux bons endroits...

J'ai toujours servi sans réplique,
Depuis le grand Napoléon,
Louis-Philippe et la république,
Et le nouveau Napoléon.
Celui-là, je me remémore,
Je l'avais fourré z'en prison,
Brigadier, répondit Pandore,
Brigadier, vous avez raison.

L'assistance était quelque peu mal à l'aise ; mais l'Empereur, avec esprit, s'approcha du chansonnier la main tendue : « Vous avez raison, lui dit-il, le premier devoir d'un soldat, c'est l'obéissance passive ». Et il lui mit lui-même le ruban rouge à la boutonnière. Il va sans dire que, dès le lendemain, l'interdiction était levée.

A propos de Pandore, une autre anecdote, racontée celle-là par l'auteur lui-même. Lors d'un voyage qu'il fit à Mâcon, afin de se soustraire à la curiosité publique, il s'inscrivit à l'hôtel sous le nom de Durand. Mais le préfet, ayant eu connaissance de sa présence, usa d'un ingénieux stratagème pour l'avoir à une fête qu'il donnait le soir même. Deux gendarmes — naturellement — vinrent à l'hôtel et lui demandèrent ses papiers. Il fallut bien s'expliquer. « — Ah ! c'est vous Nadaud qui avez blagué la maréchaussée ! » Et prétextant une opération de police : « Veuillez nous suivre et du leste ! » Le bon Nadaud, qui, en somme, avait la conscience tranquille, avait bien envie de fredonner chemin faisant : « Brigadier vous avez raison. » En arrivant à la préfecture, Pandore fut stupéfait de la réception chaleureuse faite à son prisonnier. « Méfiez-vous de ma police, monsieur Durand », fit le préfet en présentant l'illustre chansonnier à ses hôtes ravis. Il les tint certainement sous le charme s'il leur dit, comme il savait dire : « Le Nid abandonné », « Grand'père vous n'êtes pas vieux », « Les Deux Notaires », « Bonhomme », « Thomas et moi », etc...

Nadaud noua de solides amitiés, et toujours chez lui, que ce fût rue de Verneuil où il demeura trente ans, rue Blanche ou rue Laffitte, c'étaient de gaies réunions. Plus tard, ce fut à la villa Pandore, à Cimiez, près de Nice, qu'il invita ses intimes. Il était bien l'homme de sa devise : « C'est si bon d'être bon », et ses biographes nous ont conservé de lui maints traits de délicate serviabilité, celui-ci entre autres.

Quand Nadaud publia sa grande édition, illustrée par les artistes en renom de l'époque, Gérôme, Rosa Bonheur, Bernier, Jules Lefebvre, son premier exemplaire fut pour les frères Lionnet, ses interprètes, et, comme il les savait momentanément gênés, il glissa un billet de mille francs à la page d'une de leurs créations. Mais les artistes, qui connaissaient à fond toute l'œuvre du maître, se bornèrent à feuilleter le volume. Le hasard voulut qu'ils ne trouvassent jamais le fameux billet. Ce n'est que bien plus tard, à la vente de leur bibliothèque, qu'il fut découvert par l'acheteur.

En 1870, malgré ses cinquante ans sonnés, Nadaud s'engagea comme infirmier, disant : « Ma foi, on fait comme on peut sa petite sœur de charité ! » Il écrivit sur le papier de l'archevêché de Besançon, où il était logé, « La Grande Blessée ».

Gustave Nadaud eut, on peut le dire, la vie heureuse : il ne connut jamais la « panade » de Béranger, les alternatives de Désaugiers et les heures difficiles de Pierre Dupont. Sachant toujours prendre les choses du bon côté, une déception même, il la chansonnait. « Il n'a jamais vu Carcassonne » est devenu le proverbe de ceux qui n'ont jamais réalisé leur rêve. Et sa fameuse vigne de Cormartin — qui d'ailleurs ne produisait que de la piquette — il songea bien plutôt à la mettre en couplets qu'en barriques.

Une déconvenue qui lui fut sensible, cependant, c'est de n'avoir jamais reçu cette rosette que lui promit un jour M. Grévy après un déjeuner à l'Elysée, oubliant que celle qu'il croyait avoir encore à sa disposition était déjà destinée à Aurélien Scholl. Quand on le lui rappela, le Président, confus, s'excusa, assurant que ce serait pour la prochaine promotion.

Le pauvre Nadaud n'eut jamais cette satisfaction, mais il chantait quand même et la Muse ne l'abandonna qu'à son dernier soupir.

Pierre Mejan.

INFORMATIONS

LE RAPATRIEMENT DES PRISONNIERS ALLEMANDS

Paris, 27 janvier. — 30.000 prisonniers de guerre allemands internés dans les régions libérées ont déjà été rapatriés par chemin de fer.

Le premier train d'officiers (300 environ), a quitté la gare de Saint-Just-sur-Loire, le 25 courant, à destination de Wormis.

LA CANONISATION DE LA BIENHEUREUSE MARGUERITE-MARIE ALACOQUE

La canonisation de Marguerite-Marie Alacoque est fixée au 13 mars.

LE GENERAL JULLIAN GRAND'CROIX DE LA COURONNE ITALIENNE

Rome, 27 janvier. — La grand'croix de la Couronne a été décernée au général Jullian, ancien chef de la mission militaire française.

QUELQUES CAS D'ENCEPHALITE LETHARGIQUE A LONDRES

Londres, 27 janvier. — On a constaté plusieurs cas d'encéphalite léthargique.

OU DECOUVRE UN DRAPEAU ALLEMAND ENTERRE PRES DE ST-LEONARD

Reims, 27 janvier. — Des ouvriers ont découvert, enterré près de Saint-Léonard, un drapeau allemand, qu'ils remirent aux autorités militaires.

LES AMERICAINS VONT NOUS OFFRIR UNE STATUE POUR COMMEMORER LA VICTOIRE DE LA MARNE.

Washington, 27 janvier. — M. Thomas Lamont, associé de la banque Morgan et propriétaire de l'« Evening Post », annonce que les Américains ont décidé d'offrir à la France une statue de pierre colossale, destinée à commémorer la victoire de la Marne. La statue, dont le sculpteur serait M. Frédérick Mac Monnies, coûtera 250.000 dollars. Elle sera érigée au point extrême de l'avance allemande, près de Meaux.

WILLIAM LEWIS VICTIME D'UN ATTENTAT

Londres, 27 janvier. — L'ex-champion de boxe, William Lewis, a été victime d'un attentat à son domicile. Il a été gravement blessé à coups de revolver. Son état est grave.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 22 janvier. — Les ministres se sont réunis, mardi matin, sous la présidence de M. Poincaré.

Un Office de compensations

Le ministre des Finances et le ministre du Commerce ont fait approuver le texte d'un projet de loi instituant l'Office de compensations pour le règlement des dettes et créances d'avant-guerre entre Français et Allemands.

Le charbon

Le ministre des Travaux publics a mis le Conseil au courant des mesures qu'il prend pour augmenter les ressources du pays en charbon. Il a fait approuver les termes d'un projet de loi autorisant la restitution de la batellerie afin de permettre la reprise des transports fluviaux de charbon et de denrées du ravitaillement.

Conseil suprême économique

Sur la proposition du ministre du Commerce et de l'Industrie, le Conseil a pourvu à la nomination de nouveaux membres du Conseil suprême économique : MM. Isaac, François Marsal, Thoumyre, en remplacement de MM. Loucheur, Clémentel et Vilgrain.

Conseil supérieur de la Natalité

Enfin, le ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociale a présenté à la signature du président de la République un décret instituant un Conseil supérieur de la Natalité, chargé de rechercher toutes les mesures susceptibles de combattre la dépopulation, d'accroître la natalité, de développer la puériculture, de protéger les familles nombreuses.

LES QUOTIDIENNES

YPRES ET DIXMUDE

Deux noms qui résument la résistance opiniâtre et le martyre sublime de l'héroïque Belgique : deux noms qui sonneront comme un appel à la foi patriotique et à l'espérance invincible aussi longtemps qu'il y aura sur la terre des cœurs vaillants pour sentir l'infinie beauté de l'immolation totale à la cause de la justice et du droit.

Ypres et Dixmude, c'est la Belgique se sacrifiant pour sauver en même temps que son honneur, l'honneur de l'humanité ; c'est la Belgique piétinée, meurtrie, râlante, mais relevant quand même la tête fièrement et gardant son bras assez libre pour frapper l'ennemi au cœur au moment opportun.

Ypres et Dixmude, c'est la longue agonie, sous les rafales de fer et de feu, des pierres et du sol, des clochers et des beffrois séculaires, des vieilles gloires locales de briques et de marbre, des grands arbres qui bordaient les routes, des maisons originales, des antiques sièges dont l'architecture gracieuse raconte éloquemment une histoire pittoresque.

Ypres et Dixmude, c'est toute la guerre des Flandres ; c'est l'Yser et l'inondation terrible, la bataille qui fait rage pendant quatre ans sur les rives agrandies de la fameuse rivière ; c'est le merveilleux fait d'armes des fusiliers marins de Ronarch et l'admirable ténacité de l'armée belge reformée ; c'est l'infranchissable barrière contre laquelle vient se briser plus de dix fois la fureur désespérée des « nach Calais » et des « nach Dunkerque ».

Ypres et Dixmude, c'est Foch surveillant de son observatoire de Cassel les efforts des Allemands et prenant en 1915 et 1916 les mesures énergiques qui ont rendu impossible le rêve de l'état-major teuton.

Ypres et Dixmude, c'est l'offensive irrésistible de 1918, la marche intrépide de nos alliés britanniques, les prouesses extraordinaires des soldats du roi Albert ; c'est la victoire, la délivrance !

Vraiment, ces deux cités martyres ont bien mérité de la Belgique dont l'indépendance a été défendue par elles jusqu'à la mort ; elles ont bien mérité de la France qui doit peut-être à leur sacrifice le salut de ses ports de la Manche, du Pas-de-Calais et de la Mer du Nord.

Aussi, est-ce l'admiration et la reconnaissance qui conduisent aujourd'hui, M. Poincaré vers les ruines émouvantes, témoins douloureux d'un si sublime héroïsme. M. le Président de la République française a voulu que l'un de ses derniers gestes officiels fut d'épingler sur les blasons d'Ypres et de Dixmude l'insigne de la bravoure et du dévouement. La France entière, qui l'accompagne par la pensée, applaudit à sa démarche.

Maurice Aubert.

A LA CHAMBRE

La Politique générale du Gouvernement

LES INTERPELLATIONS RENVOYÉES A VENDREDI.

M. Groussier élu vice-président

Paris, 27 janvier. — La séance est ouverte à 15 h. 15, sous la présidence de M. François Arago. Plus de 300 députés sont présents.

L'ELECTION D'UN VICE-PRESIDENT

L'ordre du jour appelle la discussion pour la nomination d'un vice-président à la Chambre.

Le scrutin est ouvert pendant une demi-heure.

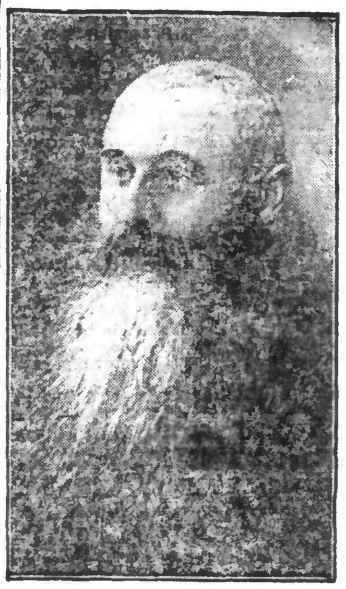

M. GROUSSIER
vice-président de la Chambre

Le défilé des députés à la tribune commence à 15 h. 20.

Pendant le dépouillement du scrutin, M. Le Troquer, ministre des Travaux publics, dépose d'abord un projet de loi relatif aux voies navigables.

LES INTERPELLATIONS SUR LA POLITIQUE GENERALE

Puis, le Président annonce le dépôt des interpellations de MM. Géo Gérald et Xavier de Magallon, sur la politique générale du gouvernement.

M. Millerand déclare qu'il propose la date de vendredi, mais qu'il est aux ordres de la Chambre.

M. BARTHOU DEMANDE LE MAINTIEN DE L'ORDRE DU JOUR

M. Barthou obtient un grand succès sur la plupart des bancs de la Chambre, en demandant le maintien de l'ordre du jour, c'est-à-dire, la discussion de la proposition relative aux grandes commissions.

M. Barthou. — Un ajournement du débat sur la nomination de ces commissions provoquera un retard de deux semaines. La Chambre n'a pas de temps à perdre. Au nom de mes amis de la gauche républicaine, je lui demande de le mettre à son ordre du jour de cet après-midi. (Applaudissements sur presque tous les bancs).

M. Gérald reconnaît que les observations de M. Barthou ont leur valeur, mais il demande que les interpellations sur la politique générale du gouvernement viennent jeudi prochain.

M. Renard, au nom du groupe radical et radical-socialiste, demande le maintien de l'ordre du jour.

M. Millerand demande à la Chambre de décider que les interpellations sur la politique générale viennent en tête de la séance de vendredi.

MM. Marcel Cachin et Soulier demandent que leurs interpellations sur la politique extérieure gardent le premier rang.

L'ORDRE DU JOUR MAINTENU

La Chambre consultée, décide à la presque unanimité à mains levées : 1. De maintenir l'ordre du jour de cet après-midi; 2. De discuter en premier lieu, vendredi, les interpellations sur la politique générale du gouvernement. Les interpellations sur la politique extérieure viendront immédiatement après.

L'interpellation de M. Bluysen sur la répartition du tonnage allemand est fixée après l'interpellation sur la crise des transports, déjà fixée au 6 février. Une interpellation de M. de Kerguezec, sur la politique navale du gouvernement, est fixée, d'accord avec le gouvernement, au 17 mars.

LA NOMINATION DES GRANDES COMMISSIONS

L'ordre du jour appelle la discussion du rapport de la commission du règlement sur le mode de nomination des grandes commissions.

M. Joseph Barthélemy, rapporteur, justifie les conclusions et expose, très rapidement, les décisions de la commission, notamment au sujet des élections des dix-huit commissions par les bureaux et surtout au sujet de la réduction à une année, du mandat des membres de cette commission.

M. Barthélemy explique que la commission n'a pas cru que les membres des commissions auraient le courage de sévir contre leurs collègues; il a pensé que le meilleur était de soumettre tous les membres des commissions à des élections annuelles. Il est nécessaire de prendre une décision rapide. Une campagne antiparlementaire est menée par ceux qui espèrent une revanche des élections.

La discussion générale est close. Le premier paragraphe de l'article 1er est ainsi conçu : « L'article 2 du règlement est modifié ainsi qu'il suit : au début de chaque législature et de chaque session ordinaire, la Chambre des députés nomme 18 grandes commissions permanentes sans préjudice des autres commissions spéciales dont elle pourra décider la constitution. » ....

Ce premier paragraphe est adopté; le chiffre 18 est réservé.

La Chambre adopte les divers articles du projet. L'ensemble du projet relatif aux grandes commissions est adopté à l'unanimité.

M. Groussier est élu vice-président

Le Président proclame le résultat du scrutin pour l'élection du vice-président :

Nombre de votants : 424. — Suffrages blancs ou nuls, 27; suffrages exprimés, 397.

M. Groussier obtient..... 347 voix

(Applaudissements répétés sur tous les bancs.)

M. Groussier, ayant obtenu la majorité des suffrages, est élu vice-président de la Chambre.

L'ORDRE DU JOUR

La Chambre décide que les membres des grandes Commissions seront nommés mardi 3 février.

M. Arago règle l'ordre du jour et annonce que la discussion des interpellations sur la politique générale du Gouvernement et sur la politique extérieure, aura lieu vendredi, à 15 heures.

La séance est levée à 18 heures.

La Chambre s'ajourne à vendredi, 15 heures.

AU SÉNAT

LES TRANSPORT DES ENGRAIS
COMITÉ CONSULTATIF DES ASSURANCES SUR LA VIE

Paris, 27 janvier. — Séance ouverte à 16 h. 15. Présidence de M. Léon Bourgeois, qui prononce l'éloge funèbre de M. Vallé, sénateur de la Marne, décédé.

Pendant que l'on procède au vote pour la nomination de deux membres du comité-consultatif des assurances sur la vie, M. Peyronet, sénateur de l'Allier, demande au ministre de l'Agriculture quelles mesures il compte prendre pour assurer le transport des engrais et tourteaux destinés à l'agriculture. Les associations agricoles sont unanimes à demander que les engrais ne soient plus comptés dans la deuxième catégorie des marchandises à transporter. Les usines productrices d'engrais sont sur le point de fermer. Il faut créer un privilège de transport pour les engrais et tourteaux.

M. Ricard déclare avoir agi auprès du ministère des Travaux publics; un décret fera passer les engrais de la deuxième catégorie dans la première.

M. Paul Strauss demande à interpeller le gouvernement sur son programme en matière d'habitations à bon marché; la date de la discussion sera fixée ultérieurement, quand le ministre de la prévoyance sociale sera présent.

La séance est suspendue pour attendre la fermeture du scrutin. A la reprise, M. Léon Bourgeois déclare élus : membres du comité des assurances, MM. Ratier, par 183 voix, et Philippe, par 182 voix, sur 187 votants.

Le Sénat s'ajourne à jeudi 29 janvier, 16 h. Le même jour, réunion dans les bureaux, à 14 h. 30, pour la nomination de la commission des finances. Séance levée à 17 h. 45.

AU VATICAN

Rome, 20 janvier. — Le Pape a reçu aujourd'hui Mgr Lejeune, vicaire général d'Arras.

Il avait reçu hier le T. R. P. Maubon, vicaire général des Augustins de l'Assomption.

NOS DIPLOMATES

M. de Fouquières nommé chef du protocole

Paris, 27 janvier. — (Officiel). Sont nommés ministres plénipotentiaires : à Christiania, M. Pralon; à Varsovie, M. St-Aulaire; à Bucarest, M. Daeschner ; à Lisbonne, M. William Martin.

M. de Fouquières, sous-chef du bureau du service du protocole, est nommé chef du protocole.

LE BUDGET FRANÇAIS ET LE BUDGET ALLEMAND

Celui de l'Allemagne vaincue n'est pas plus lourd que celui de la France victorieuse

Paris, 27 janvier. — Le budget des dépenses de la France, nation victorieuse, est pour 1920 de 47 milliards.

Le budget des dépenses de l'Allemagne, nation vaincue, est pour 1920 de 33 milliards 300 millions de mark.

Dira-t-on que l'argent n'a plus sa valeur? Mais cette remarque est beaucoup plus vraie pour le mark que pour le franc.

Dira-t-on que l'Allemagne ne fait pas entrer en ligne de compte ses versements à l'Entente? C'est inexact. Ces versements, qui représentent en grande partie les frais de nos troupes d'occupation, se chiffrent par 17 milliards de mark dans les évaluations d'Erzberger.

A comparer les chiffres globaux des deux budgets, on peut se demander quel avantage financier il y a à être victorieux.

L'ambassadeur d'Allemagne à Paris

Paris, 27 janvier. — M. Mayer, ministre d'Allemagne à Paris, remettra ses lettres de créances à M. Millerand, jeudi, à 5 heures au quai d'Orsay.

A la mémoire des marins alliés victimes des sous-marins allemands

Londres, 27 janvier. — A propos de la pose de la première pierre d'un monument au Cap Blanc-Nez, à la mémoire des marins alliés tombés au cours des hostilités, le Daily Telegraph passe en revue l'histoire pleine d'épisodes héroïques des deux marines française et anglaise. Il trace un tableau élogieux de la défense du détroit. La perte de la ligne cotière, dit-il, aurait eu pour conséquence fatale, une prolongation considérable de la guerre.

L'activité commune déployée sur mer s'est manifestée loyalement et les marines se sont montrées égales.

Le monument glorifiera les exploits des morts des deux grandes nations et resserrera les liens d'amitié qui les unissent.

LA SITUATION EN RUSSIE

1.600 Japonais débarquent à Vladivostock

Londres, 27 janvier. — L' « Agence Reuter » annonce que, suivant des télégrammes de source britannique reçus de Kharbine, 1.600 Japonais ont débarqué à Vladivostock, où ils doivent garder les mines de charbon et remplacer les troupes américaines.

Denikine serait réfugié à bord d'un navire anglais

Paris, 27 janvier. — On mande de Zurich que le bruit court que Denikine et son état-major se sont réfugiés à bord d'un navire anglais à Constantinople.

L'AGITATION EN IRLANDE

Une prime de 400.000 francs

Londres, 27 janvier. — Une proclamation, signée par lord French, a été affichée aujourd'hui à Dublin, offrant une prime de 10.000 livres sterling, soit plus de 400.000 francs, à la personne qui fournira, dans un délai de trois mois, des renseignements aboutissant à la condamnation de l'un quelconque des meurtriers des quatorze agents ou fonctionnaires de police tués depuis le 30 juillet dernier.

DERNIÈRE HEURE

Le Voyage de M. Poincaré en Belgique

LE DEPART DE PARIS

Paris, 27 janvier. — Le Président de la République se rendant en Belgique pour remettre la croix de guerre aux villes de Furnes, Nieuport, Dixmude et Ypres, a quitté Paris ce soir à 21 h. 30.

Le Président de la République est accompagné par M. Millerand, le baron du Gaiffier d'Hestroy, ambassadeur de Belgique ; le général Joostal, attaché militaire à l'ambassade de Belgique ; le général Weygand, chef d'état-major ; le général Pénelon ; M. William Martin, etc.

Le maréchal Foch, qui se trouve actuellement dans le Nord, rejoindra à Dunkerque le train présidentiel et accompagnera M. Poincaré dans son voyage.

LES INTERPELLATIONS

Le gaspillage des deniers des contribuables dans les régions libérées

Paris, 28 janvier. — M. Désiré Boutelille a déposé une demande d'interpellation sur le gaspillage insensé des deniers des contribuables dans les services des régions libérées.

LE MARECHAL JOFFRE CHEZ M. MILLERAND

Paris, 27 janvier. — Le maréchal Joffre a rendu visite ce soir à M. Millerand.

L'HEURE DU CHATIMENT

LES ALLEMANDS ne veulent pas livrer les coupables

Paris, 27 janvier. — *Le gouvernement allemand a envoyé, à Paris une note, par laquelle il essaye, une fois de plus, d'obtenir que les Alliés renoncent à l'exécution de l'article 228 du traité, pour la livraison des coupables.*

Paris, 27 janvier. — La note allemande relative à la livraison des coupables affirme qu'il résulterait certainement de l'exécution de l'article 228 des troubles économiques et politiques qui seraient préjudiciables au travail. Le gouvernement allemand conclut comme précédemment : « Le jugement des coupables en Allemagne, avec la collaboration des Alliés, en ce qui touche la procédure à suivre. »

On jugerait Guillaume par contumace

Londres, 27 janvier. — L'« Evening Standard » dit que dans les milieux officiels on émet l'opinion qu'aucune pression économique ne sera exercée sur la Hollande pour l'amener à extrader l'ex-kaiser. L'échange de notes continuera vraisemblablement jusqu'à ce que la Hollande soit forcée de répondre par un refus sans équivoque. Alors, la seule procédure laissée aux Alliés, serait de juger l'ex-kaiser par contumace.

L'Attentat contre M. Erzberger

Une proclamation contre les excès — Les mesures de sécurité à Berlin

Bâle, 27 janvier. — On mande de Berlin : « A l'occasion de l'attentat contre M. Erzberger, le ministre d'Empire a lancé une proclamation exprimant sa profonde répulsion pour cet excès très criminel de la lutte politique.

» A Berlin, d'importantes mesures de sécurité ont été prises pour prévenir toute tentative de manifestation. Tous les édifices publics sont occupés par des postes militaires.

» Les rues donnant sur la Wilhelmstrasse sont barrées et gardées par des mitrailleuses et des soldats armés.

» Les chargés d'affaires d'Angleterre et d'Italie se sont informés de l'état de M. Erzberger. Le chancelier Renner lui a envoyé télégraphiquement ses vœux. »

DANS L'ARMÉE

A l'Etat-Major général. — Le chef du cabinet militaire du ministre de la Guerre

Paris, 27 janvier. — Par décret rendu sur le rapport du ministre de la Guerre, le général de division Gassouin est nommé premier sous-chef de l'état-major général de l'armée (organisation) ; le général de brigade Duval et le général de brigade, à titre temporaire, Ferrilly, sont nommés sous-chefs de l'état-major général de l'armée (organisation).

Le général de division Penet est nommé chef de cabinet militaire du ministre de la Guerre, en remplacement du général de division Mordacq, appelé au commandement du 30e corps d'armée.

L'Organisation internationale du Travail

M. Albert Thomas élu directeur du bureau

Paris, 27 janvier. — Le Conseil d'administration de l'organisation internationale du travail a tenu, ce matin, une seconde séance.

M. Arthur Fontaine a donné lecture d'un télégramme des délégués canadiens retenus en mer qui espèrent arriver au milieu de la semaine. Les procès-verbaux des séances tenues à Washington ont été adoptés, puis le Conseil a décidé de clore la Conférence de Washington, confiant à la Société des Nations le soin d'appliquer ses décisions conformément au Traité de Versailles. Sur la proposition du délégué anglais, M. Albert Thomas, directeur provisoire, est élu directeur définitif à l'unanimité.

M. Albert Thomas, prenant la parole, a exposé ses plans sur l'organisation générale du bureau qui doit être avant tout un organe d'action.

Le Conseil décide de s'en tenir à un examen du plan d'organisation dans ses grandes lignes et à l'étude d'un budget provisoire. Une Commission composée d'un délégué gouvernemental, d'un ouvrier et d'un patron sera nommée pour préparer cette délibération.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

UNE CONFERENCE DES MARINS AURA LIEU A GENES

Au cours de la séance de cet après-midi, le Conseil, après avoir procédé à la constitution de diverses Commissions, a abordé la question de la préparation de la conférence des marins. La date du 15 juin, proposée par M. Albert Thomas, a été adoptée. M. Jouhaux a demandé que les représentants qui prendront part à la conférence soient bien délégués par les organisations maritimes les plus représentatives de chaque pays, conformément au traité de paix.

Sur la proposition du gouvernement italien, la ville de Gênes a été choisie comme lieu de la conférence.

M. Albert Thomas a proposé que la conférence discute : 1° la question des heures de travail des marins avec ses corollaires ; 2° la question concernant les effectifs et le logment à bord ; 3° le contrôle des engagements et des conditions de salaires; 4° le travail des enfants au-dessous de 14 ans.

La séance fut ensuite levée.

LA PAIX

La question de l'Adriatique. — Une réponse négative à l'ultimatum de l'Entente

Belgrade, 27 janvier. — On annonce dans les milieux politiques intéressés que la réponse du gouvernement serbe, croate et slovène, à l'ultimatum du Conseil suprême, au sujet de la question de l'Adriatique, est négative.

Meetings de protestation en Serbie

Belgrade, 27 janvier. — Des meetings ont été organisés dans toutes les grandes villes, pour protester contre la décision des puissances alliées dans la question de l'Adriatique. Sur l'initiative de la jeunesse universitaire, une réunion a été tenue, à Belgrade, en présence de mille personnes parmi lesquelles on remarquait les représentants de tous les partis du royaume.

L'assemblée a voté une résolution protestant contre toute paix qui arracherait au pays une partie de son territoire et qui ne pourrait pas être reconnue par le peuple qui lutte pour sa délivrance et pour l'union nationale. La résolution fait appel à tous les peuples civilisés et même au peuple italien pour repousser une telle paix. Des résolutions analogues ont été votées dans des meetings tenus dans les autres provinces.

Les travaux de la délégation hongroise

Bâle, 27 janvier. — On mande de Budapest : « La délégation hongroise de la paix aura terminé ses travaux le 1er ou le 2 février. Le comte Apponyi arrivera, au plus tard, le 10 février à Neuilly. »

M. JULES GUESDE DEMANDE D'ETABLIR L'EGALITE POLITIQUE ET ECONOMIQUE DES DEUX SEXES.

Paris, 27 janvier. — La plupart des députés socialistes ont présenté une proposition de loi de M. Jules Guesde, tendant à établir l'égalité politique et économique des deux sexes.

LA CRISE DES TRANSPORTS
LA REQUISITION DE LA BATELLERIE

Paris, 27 janvier. — Le Conseil des ministres a autorisé le ministre des travaux publics à déposer, aujourd'hui, sur le bureau de la Chambre, le projet de loi ayant pour objet la réquisition de la batellerie.

LES MARCHES A LIVRER ET LES CONTRATS COMMERCIAUX D'AVANT-GUERRE

Paris, 27 janvier. — Le gouvernement a déposé un projet de loi tendant à proroger les délais d'application de la loi relative aux marchés à livrer et aux contrats commerciaux conclus avant la guerre.

EN RUSSIE

L'offensive de l'armée lettone

Helsingfors, 27 janvier (communiqué letton). — Après la prise de Rieschitza, l'armée lettone a percé le front bolcheviste au nord et au sud de la ville et réalisé jusqu'au lac Zimanski, une avance de 20 kilomètres sur une longueur de 165 kilomètres, à partir de Dvinsk. Les Lettons sont maîtres de la ligne Dvinsk-Pakoff jusqu'à la station Samgovo, à 30 kilomètres d'Ostrow.